



ENQUÊTE PUBLIQUE

Ville de Troyes

Enquête publique unique pour la création d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine et de périmètres délimités des abords

Le 1^{er} avril 2021, le conseil municipal de la ville de Troyes a tiré le bilan de la concertation et arrêté les études visant la création d'une Aire de Valorisation du Patrimoine Architectural afin de protéger le patrimoine XIX^{es} (bonneterie) sur une surface de 250 ha. Cette servitude succédera à la ZPPAUP mise en place en 2005 conformément aux dispositions des codes de l'urbanisme et du patrimoine.

Sur proposition de monsieur l'architecte des bâtiments de France, le conseil municipal a approuvé le 16 décembre 2021 la modification des périmètres de 500m aux abords des monuments historiques avec la mise en place de deux périmètres délimités des abords (PDA). Il s'agit des espaces urbains de l'avenue du 1^{er} Mai (7ha) et du secteur compris entre le bouchon de champagne, l'avenue J. Guesde, le boulevard G. Pompidou et l'avenue P. Brossolette (31ha).

Par décision du tribunal administratif du 13 12 2021, Monsieur Roger KISTER, géomètre expert à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur pour conduire ces deux enquêtes. Celles-ci se dérouleront conjointement du 24 janvier 2022 au 24 février 2022. Trois permanences du commissaire-enquêteur se tiendront le lundi 24 janvier de 9h à 12h, samedi 12 février de 9h à 12h et jeudi 24 février de 9h à 12h.

Les deux registres seront ouverts au Petit Louvre, Direction de l'urbanisme et du développement urbain, 1, rue Linard Gonthier à Troyes aux horaires habituels d'ouverture au public. Un registre dématérialisé sera également accessible sur le site internet de la ville avec l'application X ENQUETE.